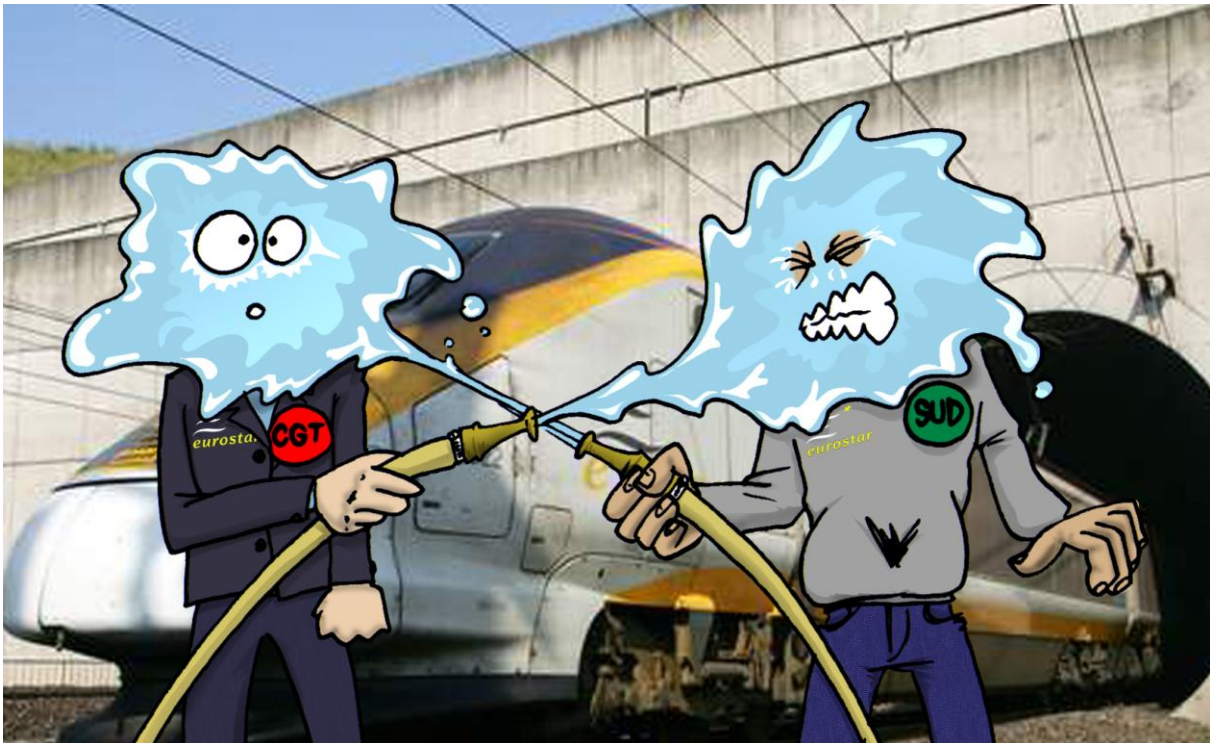


Élections Eurostar :

Les arroseurs arrosés !



CGT et SUD non représentatifs !

Bien entendu nous ne boudons pas notre plaisir, avec plus de 30% les salariés d'Eurostar ont placé notre organisation syndicale en seconde position. Bien sûr cela est un fort encouragement après les excellents résultats obtenus par FO dans la fonction publique. Surtout dans un contexte où l'affrontement entre salariés et gouvernants est de plus en plus d'actualité. Les cheminots d'Eurostar ne s'y sont pas trompés en nous plaçant en seconde position.

Une fois de plus la loi d'aout 2008, issue de la position commune signée par Thibaut (CGT) Chérèque (CFDT), Parisot (MEDEF) démontre l'ineptie de celle-ci.

Les organisations syndicales CGT et SUD, avec la CFDT et l'UNSA sont les fervents défenseurs de celle-ci, notamment sur la région de Paris Nord, où ils imposent un véritable apartheid syndical à plus de 23% de cheminots de notre région ayant voté pour FO deuxième force syndicale.

Force Ouvrière fidèle à sa ligne de conduite exige encore et toujours l'abrogation de cette loi, cette loi est une des plus scélérates que nous connaissions.

Force Ouvrière combat pour la liberté et l'indépendance du mouvement syndical, nous ne pouvons donc accepter un apartheid syndical, même si celui-ci s'applique à d'autres.

Il est temps, il est grand temps que les militants de ces organisations syndicales fassent entendre leurs voix, comme l'écrit notre fédération **nous ne ferons preuve d'aucun rejet ou ostracisme envers quelle qu'organisation syndicale que ce soit !**

Nous proposons, une fois de plus, une rencontre de toutes les organisations syndicales afin de débattre sans tabou, sans préjugé de ce déni de démocratie qu'est la loi d'aout 2008.

Camarades de SUD, camarades de la CGT, toute restriction d'espace de liberté syndicale est une attaque contre toutes les organisations syndicales, réagissez, rejoignez notre combat !

On ne s'accommode pas d'un apartheid, on le combat !

Non à tout apartheid syndical !

Abrogation de la loi d'aout 2008 !

Rejoignez Force Ouvrière !